

2019/E1/048

REPONSE DE Mme Bianca FAZI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme. Catherine RIERA
AU NOM DU GROUPE «Andà Per Dumane »

OBJET : Désertification médicale

Madame la Conseillère, chère Catherine,

Vous soulevez, à travers votre question, la problématique maintes fois abordée dans cette assemblée de la désertification médicale dans l'île. Sur les 8 dernières années, au cours des différentes mandatures, 13 questions orales et 16 motions ont animé les débats sur les questions de santé et, en particulier d'offre de soins. C'est dire l'importance du sujet.

Je vous remercie donc de me donner l'occasion d'intervenir sur cette question, qui me tient à cœur, vous le savez et que j'ai placée au centre de ma feuille de route Santé, présentée dans ses grandes orientations en juillet dernier.

Vous répondre m'amènera à développer 3 points.

D'abord le diagnostic, partagé au sein de cette assemblée, et dont l'antériorité témoigne de la difficulté à poser les solutions.

Je rappellerai, une nouvelle fois, et malgré toute l'attention que je porte très personnellement à ce sujet, qu'il reste en marge de nos compétences sur le champ strictement sanitaire et de l'organisation de l'offre de soins.

Malgré tout, nous restons engagés et résolus à agir, et à porter fortement les attentes des Corses. Les Assises de la santé, qui se dérouleront les 5 et 6 juillet 2019, en seront l'occasion, vous l'avez rappelé justement.

Ensuite, notre action. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Collectivité de Corse dispose de compétences élargies. Des services et directions, qui antérieurement pouvaient peiner à s'identifier, travaillent désormais en synergie qui permettent d'agir efficacement.

Je ne pourrai détailler ici, tant ils sont nombreux, les sujets en cours ; néanmoins, sur la question de la désertification médicale, je souhaite développer quelques mesures, qui portées par la DGA social et sanitaires depuis 2018, incarnent notre volonté de ne pas considérer la situation que nous connaissons comme une fatalité. Ces mesures, encore jamais mises en œuvre porteront leurs fruits à moyen long terme, dans un contexte où le progrès technique et la télémédecine constituent de véritables atouts.

Je citerai donc :

- le travail important engagé sur le premier recours destiné à favoriser la coordination, les outils de coopération, la structuration de l'offre d'exercice coordonné, dans le cadre très abouti des futures CPTS (communauté professionnelles territoriales de sante)
- la dynamique engagée et installée sur la promotion des maisons de santé. 5 projets en cours devraient prochainement aboutir, Lisula, Sartè, I Prunelli di Fiumorbu, Bastia, Vicu-Savone
- le lancement d'un groupe de travail depuis fin 2018, avec les professionnels de santé destinés à identifier les conditions d'un nouveau périmètre des aides à l'installation
- le nouveau règlement des interventions en matière sanitaire en date de début 2019 et sa mise à jour à venir à l'issue des travaux du groupe précité
- le lancement de diagnostics territoriaux de santé destinés à co-construire sur le territoire, avec les élus, les acteurs du soin, les institutionnels et la population une nouvelle offre de soins. Le premier de ces diagnostics concerne le Centre Corse, il a été lancé cette année, en 2019. L'Observatoire Régional de Santé en est un partenaire ; le déploiement d'une stratégie de e-santé portée par l'RS à laquelle la Collectivité participe activement depuis 2018. Enfin, et je m'arrêterai là, le travail majeur de déclinaison de la convention cadre d'internat et post internat, signée en 2018 avec l'ARS et l'université, dont le comité de pilotage sera installé très prochainement.

Concernant votre interrogation sur la possibilité de travailler sur la piste d'un partenariat Corse - Sardaigne en matière de santé, vous n'ignorez pas notre attachement aux liens Corses Sardaigne, un tel partenariat pourrait bien évidemment être élargi aux questions de santé.

Je m'engage, avec l'appui de la commission santé, qui pourrait préalablement expertiser cette proposition, à porter cette question devant la Ministre et ses services.

La solution que nous construisons pour la Corse ne doit pas être monolithique, elle ne doit pas opposer les forces en présence ; elle doit travailler à conjuguer toutes les opportunités : une politique ambitieuse pour l'hôpital et la construction d'une trajectoire vers un CHU, le soutien à la médecine libérale et au premier recours, la mise en place des solutions de télémédecine, l'examen de nouvelles offres : centres de santé et hôpitaux de proximité. Les partenariats, tel que celui que vous évoquez font partie des solutions.

Je souhaiterais ainsi conclure sur une note optimiste malgré tout. Des jeunes médecins s'installent en Corse, il y a eu dernièrement I Fulelli, Furiani, bientôt Corti, grâce

notamment au retour des diplômés issus de la première année de médecine à Corti, ouverte en 2004 sous l'impulsion d'acteurs locaux et que nous nous devons de saluer pour leur implication, je pense entre autre au professeur DALL'AVA - SANTUCCI Josette. Je vous remercie.